



BULLETIN D'ADHESION AU RESEAU REPAIR COLLEGE 3 - Distributeurs

Raison sociale de l'entreprise :

Site ou périmètre concerné :

Coordonnées de l'entreprise :

Adresse :

BP : CP : Ville :

Tél : Mail :

Contact du responsable de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél : Mail :

Contact du responsable comptable :

Nom : Prénom :

Tél : Mail :

Contact du responsable achat fruits et légumes :

Nom : Prénom :

Tél : Mail :

Fournisseurs actuels de fruits et légumes :

Nom : Nom :

Nom : Nom :

Nom : Nom :

Nom : Nom :

Nom : Nom :

ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'entreprise adhérente commercialisant des produits agricoles certifiés « agriculture responsable » (AR), s'engage à :

- Augmenter progressivement ses approvisionnements en produits locaux certifiés « agriculture responsable » sous réserve de leur disponibilité sur le marché ;
- Assurer le référencement et la traçabilité des produits certifiés AR depuis leur réception jusqu'à leur mise en place au sein du rayon ;
- Identifier les produits certifiés « agriculture responsable » par un affichage spécifique au sein du rayon ;
- Mettre en place toutes les précautions nécessaires pour que les produits certifiés ne soient jamais mis en contact ou mélangés avec des produits non certifiés ou des produits bénéficiant d'un autre signe de qualité lors de la réception, du stockage et de la mise en rayon ;
- Séparer les produits certifiés de leurs homologues non certifiés en rayon. En cas de mélange, retirer du rayon l'affichage du label « agriculture responsable » ;
- Fournir à REPAIR tout document dont il aurait besoin pour vérifier l'origine certifiée des produits mis en avant auprès des clients ;
- Faire valider par REPAIR tout projet de communication faisant référence au réseau REPAIR ou à l'« agriculture responsable » avant sa diffusion (dans l'objectif de vérifier sa conformité vis-à-vis des règles d'utilisation des signes de qualité) ;
- Transmettre chaque année à REPAIR les données chiffrées nécessaires à l'établissement de statistiques périodiques concernant les volumes de produits AR commercialisés ;
- Participer aux Assemblées Générales de REPAIR et à défaut, transmettre une procuration ;
- Payer sa cotisation annuelle.

REPAIR s'engage à :

- Mettre en place un suivi personnalisé impliquant des visites de terrain et la transmission d'informations permettant le développement des approvisionnements AR, l'identification et la valorisation des produits certifiés au sein de l'entreprise adhérente ;
- Accompagner l'entreprise adhérente au respect des règles d'utilisation du label « agriculture responsable » ;
- Accompagner l'entreprise adhérente afin qu'elle puisse communiquer de manière appropriée et valoriser le label AR auprès de ses clients ;
- Promouvoir l'entreprise adhérente auprès des producteurs certifiés « agriculture responsable », des consommateurs et des partenaires de filière ;
- Tenir informée l'entreprise adhérente sur la progression globale du réseau ;
- Respecter le souhait de confidentialité de l'adhérent concernant les données relatives à son entreprise.

L'adhésion est fixée à 50 000 XPF et est renouvelée annuellement par tacite reconduction, sauf contordre de la part de l'une ou l'autre des parties qui doit être signalée au moins deux mois avant la fin de l'année civile en cours.

Sans préavis dans les délais impartis, l'adhérent sera redevable de sa cotisation pour l'année suivante.

Conformément aux statuts de REPAIR, toute décision d'exclusion d'un adhérent fera l'objet d'une délibération du conseil d'administration justifiant cette décision.

Merci de cocher la ou les propositions suivantes :

- J'atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions d'adhésion à l'association REPAIR.
- J'accepte de recevoir les newsletters de REPAIR.
- J'accepte de figurer sur la liste des adhérents et que celle-ci puisse être diffusée aux partenaires de REPAIR, à la presse et au grand public. Cette liste contient : noms du gérant/responsable, nom de l'entreprise, dénomination de l'activité (aucune donnée chiffrée).
- Je suis informé(e) et consens à ce que l'association REPAIR collecte des données personnelles et relatives à mon entreprise, aux formats numérique et papier, dans le but de faciliter l'élaboration de statistiques pour l'association.

Selon la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@repair.nc

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées et déclare avoir pris connaissance des statuts de REPAIR.

Fait à :, le

Nom et signature
du responsable de l'entreprise :

Pour REPAIR,
Nom et signature :

Nom et signature
du responsable commercial F&L :

Cachet de l'entreprise :

